

Image not found or type unknown



## Sucession aucun héritier ne s'est manifeste

Par **so09**, le **22/06/2016** à **20:37**

je voudrais acheter une maison dont la personne est décédée depuis 2012, aucun héritier ne s'est manifeste, .

j'ai pris rdv avec le notaire en charge qui n'a rien fait depuis, ni estimation, ni recherche généalogique. La maison est entrain de se deterioré (puit bouché dégât des eau etc...)

Je voudrait savoir si il a le droit de ne pas s'en occuper

et n'est-il pas en faute par-rapport a la taxe foncière,au domaine public et que puis-je esperer.  
cordialement